

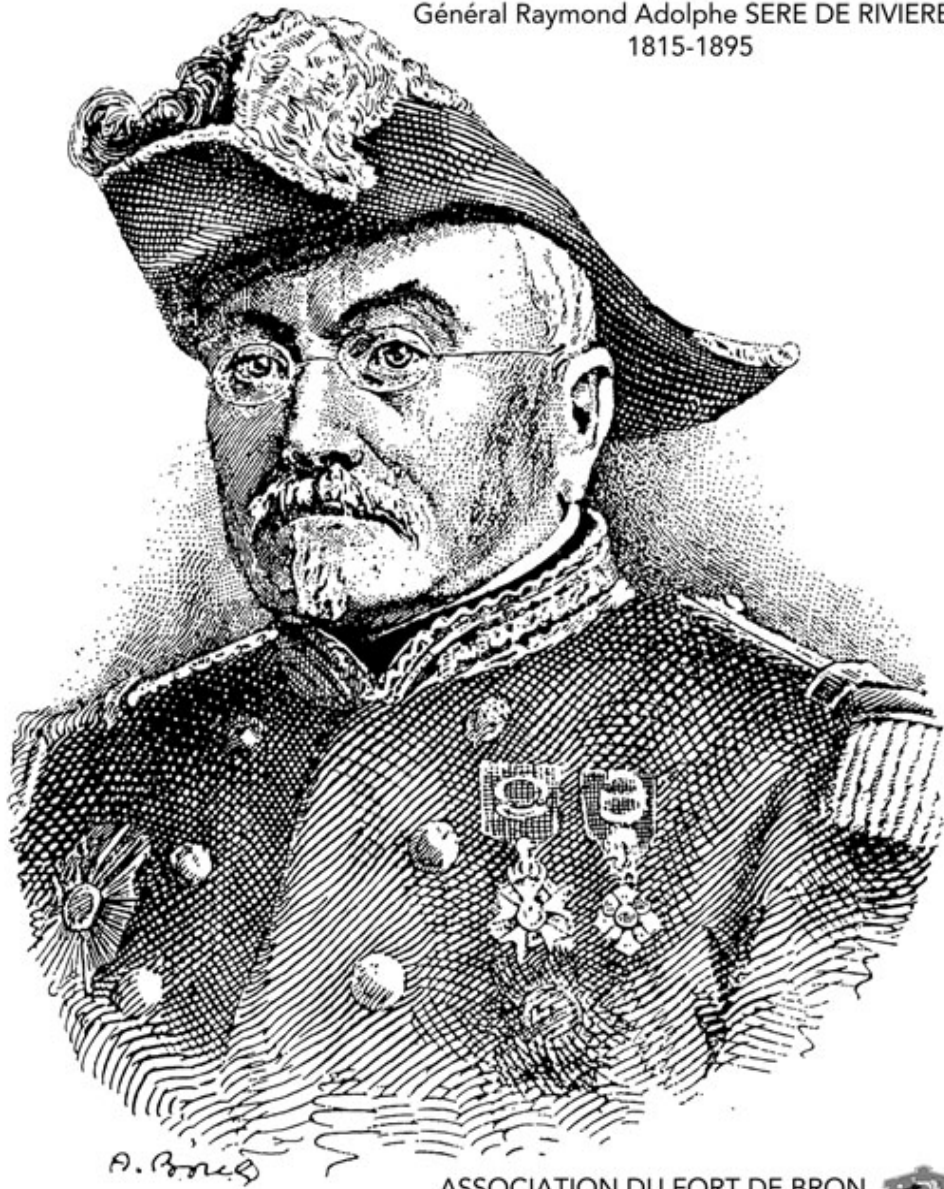
Exposé

Du système défensif de la France

Mai 1874

Par le Général Séré de Rivières

Général Raymond Adolphe SERE DE RIVIERES
1815-1895



ASSOCIATION DU FORT DE BRON
Entièrement redessiné par André Chavanne



Introduction

La guerre de 1870, en nous enlevant deux de nos plus belles provinces, a mis en lumière la nécessité de pourvoir à la sécurité de notre territoire, nécessité que le sentiment exagéré de notre prépondérance militaire nous empêchait d'apprécier à sa juste valeur. Il n'y a pas à se le dissimuler maintenant, s'il est en Europe une puissance exposée à être envahie, c'est la France. La dignité de notre caractère national souffrirait de la prolongation d'une semblable situation, hâtons nous de constituer un système défensif qui puisse nous rendre le sentiment d'une sécurité qui n'existe plus. Quelles sont les nouvelles défenses qu'il convient d'élever, comment devront être réorganisées celles de nos frontières demeurées intactes ; telles sont les questions que nous allons examiner.

Grandes divisions de la frontière

La frontière de la France, entre la Manche et la Méditerranée, se compose de trois parties bien distinctes, de la mer à la Meuse, de la Meuse à la chaîne du Jura, du Jura à la Méditerranée. La première partie fait face à la Belgique, la seconde du Grand Duché du Luxembourg et de l'Allemagne, la troisième à la Suisse et à l'Italie.

L'intégrité de la frontière Nord n'a pas été affectée par la guerre de 1870, mais les modifications profondes introduites dans l'art de la Guerre par la transformation de l'artillerie et par l'accroissement des effectifs des armées, exigent qu'il soit fait une révision complète de l'organisation défensive de cette partie du territoire

Depuis la perte de la Lorraine et de l'Alsace, la frontière de l'Est complètement démantelée, n'est plus susceptible d'opposer la moindre résistance ; elle devra être reconstituée en entier.

Quand à la frontière du sud que l'annexion de la Savoie et du Comté de Nice a si grandement améliorée, en reportant sur le faite des Alpes la ligne de délimitation entre la France et l'Italie, elle présente néanmoins vis à vis de Lyon, un point vulnérable, au débouché du haut Isère et de l'Arc dans la vallée du Grésivaudan.

En ce qui concerne enfin la frontière maritime, la création de vaisseaux cuirassés et du nouveau matériel d'artillerie ont donné aux moyens d'attaque une action des plus puissantes, qui nécessitera un remaniement de la défense de nos ports militaires et de l'embouchure de nos grands fleuves.

Comme on le voit, si tout n'est pas à refaire sans notre système défensif, tout est à réviser, tout est à améliorer.

Frontière du Nord

Considérations générales.

La partie de la frontière comprise entre la mer du Nord et la Meuse est couverte par la neutralité Belge. Cette neutralité sera t'elle toujours respectée ? La création de la place d'Anvers témoigne des doutes que les Belges eux même paraissent avoir conçus à cet égard. Dès lors, bien que nos anciennes défenses soient demeurées intactes de ce coté, il convient de les réviser avec le plus grand soin. Il est évident, à première vue, qu'une organisation conçue en vue de la marche méthodique des armées à la fin du XVIIe siècle ne saurait répondre complètement aux conditions dans lesquelles se fait la guerre aujourd'hui.

Notre frontière Nord est loin d'être, comme la frontière actuelle de l'Est, dépourvue de moyens de défense ; il y a de ce côté plutôt surabondance que pénurie. Quelles sont parmi ces places celles qui peuvent encore jouer un rôle utile dans la défense générale et qui, à ce titre méritent d'être mises en état de résister aux nouveaux procédés d'attaque?

L'expérience de la dernière guerre ne saurait fournir de renseignements concluants à ce sujet ; l'attaque en effet est venue de l'intérieur et elle n'a jamais été poussée à fond, l'ennemi n'ayant eu de ce côté d'autre dessein que d'empêcher nos forces du Nord de venir troubler le blocus de Paris.

Les plaines de Flandres sont d'ailleurs ouvertes de tous côtés et la configuration naturelle du sol n'y indique point clairement quelles seront les combinaisons offensives de l'ennemi qui voudra envahir cette frontière. Toutefois, en raison des masses considérables qu'il aura à mettre en mouvement, il devra suivre les grands courants de circulation déjà établis par les voies ferrées aboutissant à sa base d'opération.

La réorganisation des frontières du Nord

comporte des solutions diverses.

Est ce au point où ces communications atteignent notre frontière qu'il faut se mettre en garde ? Faut-il, au contraire, concentrer nos moyens de défense sur de grands centres stratégiques disposés à l'avance ?

Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'organiser sur le littoral de la côte du Nord, sous l'appui de la place de Dunkerque, un camp retranché qui ravitaillerait, au besoin, notre marine. Convient-il, en outre, de grouper dans un vaste système défensif, entre la Scarpe et la Sambre, les places de Douai, Bouchain, Valenciennes et Condé ?

Est-il préférable d'étendre de nouveau les défenses déjà si étendues de l'importante place de Lille, et de constituer sur ce point un grand centre stratégique ? Quelles sont les résolutions à prendre au sujet de la place de Maubeuge et de la défense de la trouée de Chimay ?

Ces importantes questions sont encore à l'étude ; leur solution ne s'impose pas d'ailleurs immédiatement à nos préoccupations. Il n'en est pas de même de la réorganisation de la frontière de l'Est, dont la situation périlleuse va faire l'objet d'un examen approfondi.

En présence des dépenses considérables que va entraîner la reconstitution de l'armement, il est indispensable de ne conserver que les places strictement nécessaires pour la coordination de la défense. Un certain nombre de points fortifiés devront être, selon toute apparence déclassés, les résolutions à prendre à cet égard devront faire l'objet d'un examen approfondi.

Frontières de l'Est

Considérations générales.

Depuis la dernière guerre, notre frontière de l'Est est complètement ouverte aux entreprises de l'ennemi. Les vallées de la Manche et de la Moselle peuvent être débordées vers leurs sources. En arrière de ces vallées, s'étend le cours de la Meuse que l'ennemi ne saurait tourner, il est vrai mais qu'il peut aborder de front sur tous les points, et dont le grand développement (200 km) ne comporterait pas, en l'état actuel, une défense efficace.

Le danger d'une semblable situation est évident ; tant que la défense demeurera, par la force des choses, dans l'incertitude sur les points qui devront supposer leur premier effort de l'ennemi, elle sera à la merci de ses combinaisons et exposée à une surprise. Il en serait tout autrement, si par une organisation prévoyante, on parvenait à régler, pour ainsi dire, les débouchés de l'adversaire ; en sorte que ses premiers mouvements donneraient des indications sur ses opérations ultérieures.

Avantages d'un réseau défensif dans la région moyenne de la Meuse.

L'étude du terrain conduit à penser que ce résultat peut être obtenu en maîtrisant solidement la région moyenne au cœur de la Meuse, de manière à forcer l'ennemi à déboucher, soit au Nord, soit au Sud du rideau défensif ainsi constitué. L'efficacité de ce système repose, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur l'impénétrabilité du réseau défensif, résultat essentiel que les conditions actuelles du tir de l'Artillerie permettent d'autant mieux d'obtenir, que les mouvements des immenses armées que l'on met sur pied embrassent des espaces de plus en plus considérable et exigent des lignes de communication aussi multipliées que sûres.

La constitution d'un rideau défensif dans la région moyenne de la Meuse, entre Toul et Verdun, présente des facilités toutes particulières.

Organisation de ce réseau défensif

La rive droite de la Meuse est formée comme l'on sait, dans cette région, par une chaîne de collines accidentées connues sous le nom de Côtes de la Meuse. L'épaisseur de cette chaîne, qui atteint jusqu'à 16 km en avant de Verdun, n'est plus que de 6 km vis à vis de Commercy. De là résulte une sorte d'entonnoir connu sous le nom de trouée de Vigneulles. L'étranglement de cet entonnoir correspond aux défilés qui traversent la chaîne de Sampigny à Commercy. A l'exception de deux routes de Metz à Verdun, par Mars la Tour et Etain, et de la voie ferrée récemment ouverte entre Metz et Châlons, toutes les grandes communications qui relient à la Champagne la vallée de la Moselle, entre Frouard et Thionville, convergent par la trouée de Vigneulles, vers la route d'Allemagne à Paris, ou contournent, par Dun et Stenay, le nord de la chaîne.

Cela posé, on voit que si on parvenait à maîtriser toutes les communications entre Verdun et Toul, on rejetterait les débouchés de l'ennemi, soit au Nord de Verdun soit au Sud de Toul. La partie de la ligne de la Meuse directement abordable par l'ennemi, et dont le développement atteint, en ce moment, les 200 km, se réduirait au tronçon compris, d'une part, entre Verdun et Montmédy (30 km) appuyé directement sur l'Argonne, et, d'autre part, à l'intervalle existant entre Vaucouleurs et Langres (90 km) Nous verrons ci-après que la largeur de cette trouée pourrait être de beaucoup réduite par l'occupation de la position d'Epinal.

Une fois le réseau défensif constitué, il est clair que dès le début des opérations, les premiers mouvements de l'ennemi donneraient des indications précises sur la ligne d'invasion qu'il aurait choisi, en sorte que, prévenue à temps, notre armée, massée en arrière de la ligne de la Meuse, pourrait, à son choix, venir occuper une position

préparée à l'avance pour barrer le passage à l'ennemi, ou s'établir en arrière du rideau défensif pour prendre en flanc l'adversaire au moment où il déboucherait.

En un mot au moyen de cette combinaison, notre armée serait en mesure d'engager des opérations de front ou de flanc, selon les circonstances.

Point d'appui de gauche du réseau défensif-Verdun

Le réseau défensif dont il s'agit prendra appui à ses extrémités sur les places de Verdun et de Toul. Il importe que ces points d'appui soient solides. Quelles sont les améliorations qu'il s'agit d'introduire, à cet effet, dans l'organisation des défenses extérieures de ces places, c'est ce que l'on va examiner.

La place de Verdun, assise au fond de la vallée de la Meuse, ne répond plus ni aux conditions actuelles de l'attaque, ni au rôle stratégique qu'elle est appelée à remplir si jamais, en effet, une armée ennemie, montant de Metz et de Thionville, s'élevait vers le nord entre Verdun et la frontière Belge, notre armée, appuyée sur cette place, pourrait, ou attendre le choc de l'ennemi, ou prendre en flanc ses débouchés. De même que Metz est la tête de pont de l'Allemagne sur la Moselle, Verdun doit être la tête de pont de la France sur la Meuse et contrebalancer l'action menaçante de Metz.

Extension des défenses de la place de Verdun.

L'importance de cette position commande donc de donner un grand développement à ses défenses, malheureusement l'occupation du terrain présente de sérieuses difficultés, en raison de la grande largeur de la vallée et de la présence des bois qui recouvrent la ligne de faite de la rive droite. Il suffira, pour faire apprécier ces difficultés, de dire qu'à Verdun les lignes de faite sur deux rives sont distantes de 17 km et que la longueur de la ligne de faite à fortifier sur la rive droite, est de 12 km.

Ouvrages de la rive droite de la Meuse

Trois grands ouvrages seront nécessaires pour couronner cette ligne de faite, tant pour soutenir la tête des contreforts qui encadrent la place, que pour maîtriser les routes d'Etain et de Mars la Tour, et notamment le chemin de fer de Metz à Chalons. Deux batteries retranchées, situées en arrière des ouvrages d'amont et d'aval, pourvoient à la défense de la vallée, et éloigneront de la place les batteries incendiaires.

L'occupation des hauteurs de la rive droite devrait être complétée, au moment du besoin, par des batteries avancées établies en haut des berges escarpées de la Woèvre; ces batteries constitueront une véritable ligne de centre approche pouvant être défendue par une troupe peu nombreuse, en raison du soutien qu'elle tirerait des ouvrages de la ligne de faite.

Ouvrages de la rive gauche

L'organisation des hauteurs de la rive gauche devra permettre à notre armée d'opérer avec toute facilité du côté de l'Argonne, et de lui assurer la possession de la route de Paris, sa seule ligne de communication et de retraite vers l'intérieur de la France.

La forme générale du terrain, de ce côté de la Meuse, est beaucoup moins accentuée que sur la rive droite. Des contreforts, correspondant aux contours de la Meuse, s'élèvent du bois de la rivière jusqu'à une première ligne de Faîte entre la Meuse et l'Aire. La position de Sivry-la-Perche forme le point culminant de cette ligne de faite. C'est évidemment jusqu'à ce point devra être portée la tête des défenses de la rive gauche.

L'occupation de la rive gauche comporterait trois grands forts, deux ouvrages secondaires et deux batteries : la défense de Verdun nécessiterait donc en totalité six grands ouvrages secondaires.

Ce travail comporterait une dépense totale de 18 millions, dont 8 millions pour l'occupation des hauteurs de la rive droite.

Ce mode d'occupation très étendu sera très couteux, mais il est la conséquence de la forme du terrain et il serait bien difficile de le restreindre. Dans ces conditions, et en présence des besoins urgents existant sur d'autres points et de l'exiguïté relative des ressources, on pourrait se borner à occuper les hauteurs de la rive droite de la Meuse, qui maîtrisent les routes et le chemin de fer venant de Metz. Quand aux fortifications de la place, il n'est aucun besoin de les améliorer, sauf la citadelle, où il convient de construire les abris voutés qui lui font défaut.

Les études de l'occupation de la ligne des forts de la rive droite ont été entravées par suite de la difficulté de se rendre compte des conditions de terrain qui est presque entièrement boisé sur ce point ; de sorte qu'on n'est en mesure d'entreprendre en ce moment que l'ouvrage destiné à commander la route d'Etain et le chemin de fer venant de Metz.

Portion centrale du rideau défensif.

Défense de la trouée de Vigneulles

A partir de Verdun jusqu'à la hauteur de St Mihiel, il n'existe, à travers les massifs des Côtes de Meuse que des chemins de petite vicinalité. St Mihiel est le nœud de communications importantes venant de la Lorraine et longeant le cours de la Meuse. Un pic isolé s'élève au milieu de la vallée et maîtrise cet ensemble de communications.

Une série de routes venant des bois de la Moselle convergent, ainsi que nous l'avons déjà dit, vers le fond de l'entonnoir de Vigneulles et traversent les Côtes de Meuse par une série de défilés mettant en communication la plaine de Woëvre et la vallée de la Meuse. Ces défilés, desservis par de très bonnes routes, encadrent les pitons isolés de Liouville, de Girouville et de Boucq, qui se rattachent à Lucey aux avancées de la place de Toul et à la ligne de faite qui sépare les bassins de la Meuse et de la Moselle.

L'ensemble de ces communications a une grande importance ; en cas d'invasion, l'ennemi venant de Metz et de Pont à Mousson atteindrait, en les suivant, la vallée de la Meuse, débordant ainsi, sans coup férir, les positions de Nancy et de Toul, mouvement des plus dangereux et qu'il faut empêcher à tout prix.

Le seul moyen d'atteindre ce but consiste à s'établir sur les positions de St Mihiel, de Liouville et de Girouville. Du haut de ces positions, on domine à perte de vue la plaine de la Woëvre, les chemins qui la traversent et qui se dirige vers la Meuse. Les points culminants de ces hauteurs ont à peu près le même relief et sont en communication visuelle.

L'organisation complète de cette ligne comporterait une dépense de 8 millions, non compris l'ouvrage de Lucey, avancée de la place de Toul. On pourrait se contenter, quant à présent, de construire les ouvrages de St Mihiel, de Liouville et de Girouville qui couteraient 6 millions.

L'ensemble de ces ouvrages constituerait une ligne solidement appuyée vers le Sud par la place de Toul, vers le Nord, La ligne ferait retraite vers la Meuse. Quant à la lacune qui existerait encore entre St Mihiel et Verdun, elle se réduirait, en tenant compte de l'action exercée par le canon du fort de St Mihiel et des ouvrages avancés de Verdun, à une même longueur de 17 km. Il n'est guère admissible qu'une grande armée puisse déboucher dans un espace aussi restreint ! Quelle sécurité existerait-il d'ailleurs, dans ces conditions, pour ses lignes de communication ?

La ligne ainsi formée prendrait appui à droite sur la place de Toul.

Point d'appui de droite du rideau défensif. Toul.

Situation des défenses de la place de Toul.

Cette place assise au bord de la Moselle, est dominée à très petite distance par les berges des plateaux au milieu desquels la rivière s'est frayé un cours, en débouchant des gorges situées au sud de la forêt de Haye. C'est au haut de ces berges et sur le mont St Michel, qui se dresse du côté de la Woèvre, que l'ennemi avait établi ses batteries de bombardement.

Un petit nombre de positions culminantes dominant à leur tour ces plateaux et forment, pour ainsi dire, les saillants du camp de Toul. Citons spécialement le mont St Michel, véritable citadelle de Toul, dont le grand relief étend au loin l'action. Cette action sera assurée, du côté de la Woèvre, par l'occupation des positions de Lucey, par laquelle la défense de Toul se rapprochera à celle de la trouée de Vigneulles et de celle de Libreau, sur la route de Pont à Mousson, et d'où l'on commanderait les ponts de Fontenoy et de Gondreville. Les débouchés de la forêt de Baye seraient surveillés par un ouvrage à établir à Villey le Sec ; enfin, du côté de l'Ouest et du Sud la défense prendrait pied sur les plateaux à Ecrouves et à Domgermain. La liaison des positions de Villey et de Dongermain serait assurée par un petit ouvrage placé à hauteur de Briqueloy. On pourrait, en ce moment, se contenter d'occuper, en outre du Mont St Michel, la hauteur de Villey, de Dongermain et d'Ecrouves.

C'est sur ces positions saillantes que la défense devra s'établir, non seulement pour protéger la ville contre un bombardement, mais pour abriter les vastes campements que comporte maintenant cette position stratégique. Ces ouvrages constitueraient ainsi d'excellents appuis pour une armée qui tiendrait en échec un ennemi cherchant à déboucher, soit au Nord, soit au Sud de la forêt de Baye, soit pour prendre en flanc l'adversaire, s'il voulait forcer le passage entre St Mibiel et Verdun.

La défense éloignée de Toul comportera, comme on le voit, 8 ouvrages qui tireront une grande force de leur site et des commandements qu'ils exerceront sur le terrain environnant ; elle se rattache, par l'occupation de la hauteur de Lucey, à celle de la trouée de Vigneulles. Les ouvrages projetés autour de Toul et au fond de l'entonnoir de Commercy, constitueront un ensemble défensif de premier ordre.

L'organisation complète des défenses avancées de Toul nécessiterait une dépense de 10 millions. On pourrait se contenter, en ce moment, de constituer les saillants de ce système défensif en occupant les positions de Villey le Sec, d'Ecrouves, de Domgermain, en fortifiant enfin le Mont St Michel, véritable citadelle de Toul. A ces travaux correspond une dépense de 6 millions.

La place de Toul constitue la partie défensive de la grande position, à la fois offensive, et défensive, de Toul – Nancy.

Le plateau de Haye, situé entre Toul et Nancy, est tenu en échec par les ouvrages du camp retranché de Toul; en avant de ce plateau, s'étendent les belles positions de Nancy, et, par cette désignation, nous entendons parler de l'ensemble des hauteurs comprenant le plateau de Faux, la hauteur d'Amance et le plateau de Malzéville. L'ensemble des défenses de la trouée de Vigneulles, de Toul, de la forêt de Haye et des hauteurs de la rive droite de la Meurthe, constitue une position militaire de premier ordre, à la fois défensive et offensive, appuyée sur la Meuse, prenant à revers la vallée de la Moselle et de la Seille, faisant face à la trouée de Sarreguemines et menaçant la vallée de Woëvre. Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance extrême qu'il y a à nous assurer la possession, et sur la nécessité de se borner, quant à présent, à développer seulement les qualités défensives de ce vaste ensemble. En ce qui concerne d'ailleurs les débouchés de l'ennemi, le camp retranché de Toul suffit pour les rejeter au sud de Nancy

Considérations sur la nouvelle frontière des Vosges.

La partie de la frontière comprise entre Nancy et le versant Nord du massif des Vosges, complètement ouverte de Nancy à Baccarat, ne présente d'obstacles naturels qu'au delà de ce dernier point jusqu'au Donon. Quant à la chaîne proprement dite des Vosges, bien que le nombre des routes praticables par l'artillerie, donnant accès au versant allemand sur le versant français, soit assez limité, on ne saurait songer à les maîtriser au moyen d'ouvrages permanents attendu que le tracé de la frontière soit exactement la ligne de faite des Vosges. On doit donc considérer notre nouvelle frontière comme étant immédiatement accessible à l'ennemi depuis Nancy jusqu'au Ballon d'Alsace.

Chaîne des Monts Faucilles

Son importance au point de vue des mouvements de l'année d'invasion.

Propriété défensive de cette ligne à ce point de vue.

De ce dernier point se détache, vers l'Ouest, le contrefort de Servance par lequel la chaîne des Monts Faucilles se rattache au massif des Vosges. Cette chaîne se dirige d'abord vers le Mont-ouest, jusqu'à hauteur d'Epinal. Au-delà de ce point, elle s'infléchit vers le Sud-ouest, affectant ainsi la forme générale d'un V dont la concavité serait tournée vers la Franche-Comté.

Il résulte de cette saillie de la chaîne vers Toul, que tous les corps ennemis, en marche vers la Champagne, qui auraient pénétré sur notre territoire depuis Nancy jusqu'au

Ballon d'Alsace, devront passer par une sorte d'étranglement entre Epinal et Toul, ou pour mieux dire, Pont St Vincent, ce qui donne une valeur militaire incontestable à la partie du cours de la Moselle comprise entre ces deux points, à la condition toutefois que la position d'Epinal soit solidement organisée. Si l'on ajoute qu'une distance de 14 lieues seulement sépare ces deux points, et que dans cet intervalle des positions défensives d'une grande valeur, celles de Charmes et de Bayon, permettraient de disputer sérieusement le passage de la Moselle, on voit quel parti l'on pourrait tirer de la chaîne du Fauciller pour défendre la ligne de la Moselle ; En résumé, le rideau défensif une seule fois solidement constitué entre Verdun et Toul, l'armée ennemie ne pourra pénétrer en France qu'au Nord de Verdun ou au Sud de Toul. On peut en outre, créer de nouveaux obstacles à la marche de l'invasion en interrompant les voies ferrées pénétrantes par des fort d'arrêts placés à cheval sur ces lignes à l'entrée même du territoire.

Fort d'arrêt à établir sur les voies pénétrantes.

La marche de l'ennemi comporte deux phases distinctes. Pendant la première période correspondant aux opérations sur la frontière, les mouvements des armées ennemies et du matériel s'opéreront au moyen des routes ordinaires ; mais une fois les armées ennemies parvenues dans l'intérieur du territoire, leur ravitaillement incessant exigera impérieusement l'emploi du chemin de fer.

Tant que l'ennemi ne sera pas en possession des voies ferrées reliant ses lignes d'opération avec son propre territoire, sa situation sera extrêmement précaire. La défense a tout intérêt à prolonger cette période critique.

Le seul moyen d'atteindre ce but consiste à établir des forts d'arrêt sur chacune des voies ferrées venant de l'extérieur, au point même où elles pénètrent sur le territoire.

Énumération des forts d'arrêt à construire en avant de la frontière de l'Est.

Il existe 8 voies ferrées entre Mézières et les Vosges : celle de Virton à Montmédy, encore en projet ; celle d'Arlon à Longwy en exploitation, venant toutes deux du Grand Duché de Luxembourg ; celle de Thionville à Mézières ; de Metz à Verdun et à Nancy, de Château Salins à Nancy ; de Strasbourg à Nancy.

1° Le chemin de Virton à la ligne des Ardennes exigera, pour être complètement maîtrisé, la construction d'un fort d'arrêt spécial, car la place de Montmédy, située à cheval sur cette ligne à hauteur de Virton, va être déclassée. L'emplacement de ce fort

est nettement marqué sur une hauteur faisant face au chemin, à l'Ouest du village de Vélosne.

2° Le chemin d'Arlon à la ligne des Ardennes est intercepté par la place de Longwy.

3° Il n'existe d'autre position, à partir de Thionville, sur le chemin de fer venant de cette place et se dirigeant vers Mézières, qu'à la rencontre de la ligne d'Arlon et de celle des Ardennes. On empêcherait toute circulation sur ces deux lignes en établissant un fort d'arrêt sur la hauteur de Vachémont, au dessus de la gare de Longuyon.

4° Ligne de Metz à Verdun. Ce chemin de fer s'élève de la vallée de la Moselle sur le plateau de la Woëvre ; il aborde la Côte de Meuse au Nord du contrefort d'Eix et traverse en souterrain, à Tavannes, la ligne de faite qui sépare la Woëvre de la Vallée de la Meuse. L'un des ouvrages du camp retranché de Verdun, le fort de Tavannes, doit être établi à portée du souterrain et en communication avec lui.

5° L'occupation de la hauteur de Bouxières au dessus de Frouard, à cheval sur les lignes venant de Metz et de Château-Salins, donnera le moyen d'intercepter toute communication sur ces deux lignes.

6° Ce fort de Bouxières ne suffirait pas pour maîtriser la grande ligne de Strasbourg à Paris, car entre Avricourt point où elle pénètre sur le territoire et Frouard, plusieurs voies ferrées s'embranchent sur la grande ligne, notamment celle qui, à partir de Blainville, se dirige sur Vesoul et Epinal, et celle qui, venant de Lunéville, remonte vers St Dié et se prolonge vers Epinal, en suivant le pied de la grande chaîne. On sera donc obligé de se porter en avant de Lunéville pour couper court à toute circulation sur le réseau français. Il existe une position très favorable au-dessus du village de Manonviller pour établir un fort d'arrêt.

En raison de la neutralité du Grand Duché du Luxembourg, on peut se contenter, quand à présent, de construire les forts d'arrêt de Longuyon, de Bouxières et de Manonviller. En évaluant à 2 millions la dépense de chacun de ces ouvrages, on voit qu'il faudra 8 millions pour barrer toutes les voies pénétrantes depuis la frontière Belge jusqu'aux Vosges, et à 6 millions pour maîtriser la ligne venant de l'Allemagne.

Revenons maintenant aux Monts Fauciller. Nous avons vu de quelle importance serait la position d'Epinal comme point d'appui de la ligne de la Moselle. A cette position et à la ligne des Fauciller s'attache un intérêt bien autrement puissant, au point de vue de la défense de la Franche Comté.

Si les routes qui permettent de passer de la vallée de la haute Moselle dans le bassin de la Saône, par les vallées secondaires de l'Oignon, du Breuchain et de Langroune, demeureraient complètement ouvertes, Belfort et ses défenses seraient exposés à être enveloppés, dès l'ouverture des hostilités, par un mouvement tournant qui porterait

l'ennemi sur les derrières du corps d'armée posté entre les Vosges et le Jura. Il faut, de toute nécessité, maîtriser ces routes au moyen d'ouvrages permanents, de manière à isoler absolument l'une de l'autre les armées ennemies opérant au Nord et au Sud des Monts Faucilles, sans quoi la défense de la trouée de Belfort et du plateau du Jura serait fort compromise. Ce résultat essentiel, fondamental, exige non-seulement que l'on construise des ouvrages permanents aux cols de Château Lambert, de Mont de Fourche et au Mont Parmont, à Remiremont, pour nous réserver l'usage exclusif des routes de Lure, de Luxeuil et Plombière, mais aussi que l'on soutienne, vers l'Ouest, la ligne des Monts-Faucilles par l'occupation de la position d'Epinal.

Importance de la chaîne des Faucilles pour couvrir à revers Belfort et la Franche-Comté

Appuyée d'une part à Belfort, d'autre part à Epinal la ligne des Monts-Faucilles possède une valeur militaire de premier ordre; son action de flanc sur chacun des versants est beaucoup plus importante, pour la défense de front, que ne pourrait l'être la ligne qui serait établie sur le faite du massif des Vosges. La position d'Epinal servirait enfin de trait d'union entre les places de Langres et de Belfort.

Importance spéciale de la position d'Epinal, au point de vue de la défense du territoire en arrière de la chaîne des Vosges.

L'importance de cette position ne se bornerait pas à l'appui qu'elle donnerait à la ligne de la Moselle et à celle des Monts Faucilles. Epinal, est, comme on le sait, le centre du réseau ferré des Vosges. On peut de ce point, gagner sur rail Lunéville, Rambervilliers, St Die, Remiremont, Vesoul et Neufchâteau.

La voie ferrée enveloppe, qui réunit Epinal, Bruyère, ST Dié, Baccarat et qui longe ainsi le pied des grandes montagnes, mérite une attention toute particulière au point de vue de la défense de la région des Vosges, contre des partis venant de l'Alsace par les cols de la grande chaîne.

Si les défenses d'Epinal étaient assez développées pour recevoir un corps de 15 à 20000 hommes, on serait toujours en mesure d'opposer, à ces partis, des forces supérieures à leurs têtes de colonne. Leur arrivée sur le versant français serait toujours signalée à temps pour que l'entrée des défilés pût être assez fortement occupée par nos troupes pour barrer le passage.

Malheureusement, l'occupation de la position d'Epinal présentera de grandes difficultés et comportera un grand développement ; 4 grands ouvrages et 4 ouvrages secondaires seront indispensables pour répondre aux nécessités de la défense. En évaluant les grands ouvrages à 3.000.000 et les ouvrages secondaires à 1.000.000, on arrive au chiffre de 15 millions. Les trois forts d'arrêt des routes de Lure, de Luxeuil et de Remiremont coûteraient, en outre 6 millions. On peut donc évaluer à 21 millions la dépense totale de l'organisation de défense des Faucilles. En raison des dépenses urgentes à faire sur les autres points du territoire, on pourrait se borner, quand à présent, à construire les forts d'arrêt, ce qui réduirait à 6 millions le chiffre de la défense à faire sur ce point.

Défense de la Franche-Comté. Trouée de Belfort.

La portion de la frontière qui fait face à la Haute Alsace, présente encore des ressources sérieuses pour la défense. Si nous avons perdu la ligne du Rhin, Belfort nous reste, et le versant Est du Jura limitrophe de l'Allemagne, n'a pas été entamé. La faible distance qui sépare le Ballon d'Alsace de la chaîne escarpée du Lomont, permettra d'obtenir, de ce côté, une organisation très solide de la frontière.

La place de Belfort est destinée à servir de pivot au corps défensif chargé de la défense avancée de la Franche-Comté. On avait commencé, avant la guerre, à la mettre en état de remplir ce rôle. Les travaux devront être repris, et recevoir un développement considérable.

Description de la trouée de Belfort.

L'intervalle, compris entre les Vosges et le Jura, connu sous le nom de trouée de Belfort, se décompose en deux parties bien distinctes ; la portion Nord, comprise entre Giromagny et le coude du Doubs à Audincourt ; la portion sud entre Audincourt et Pont de Roide, à l'entrée de la coupure du Lomont : 30 kilomètres séparent Giromagny d'Audincourt, et 12 kilomètres Audincourt de Pont de Roide. Cette partie de la trouée est couverte par le cours du Doubs ; quand à la première, elle tire sa protection de la place de Belfort.

12 kilomètres séparent Belfort de Giromagny et 18 d'Audincourt. Les hauteurs qui s'élèvent au Nord et à l'Ouest de Belfort, sur lesquelles seront établis les ouvrages avancés de la place, maîtrisent parfaitement l'intervalle compris entre la place et les premières pentes du Ballon. La surveillance de la région sud présente de tout autre difficulté en raison de son étendue et de la nature accidentée du terrain.

Cette région est cependant bien autrement importante que la première ; car c'est à Montbéliard que se trouve le nœud des communications entre les bassins du Rhône et du Rhin.

Organisation défensive de la trouée de Belfort.

La Position de Belfort est destinée à être défendue par un corps d'armée. L'organisation de ses défenses devra être étudiée à ce point de vue, et non à celui beaucoup plus restreint de la défense proprement dite de la place. D'un autre côté, comme il est de première nécessité de pouvoir maîtriser, même après la retraite du corps d'armée, les communications qui donnent accès sur notre territoire, ces nouvelles défenses devront être organisées de manière à barrer toutes les routes pénétrant dans l'intérieur du pays ; en un mot elles devront satisfaire, dans une juste mesure, aux conditions de la défense active et passive.

Ecartons tout d'abord l'hypothèse d'un mouvement tournant qui porterait l'ennemi de la vallée de la Haute-Moselle vers Lure et Luxeuil et supposons la ligne des Faucilles assez fortement organisée pour conjurer tout péril de ce côté.

Point d'appui à prendre sur le Ballon d'Alsace.

La ligne à organiser devra prendre appui, au Nord de la place, sur le massif du Ballon, et, au sud, sur le Doubs.

Positions avancées de la place de Belfort.

La place de Belfort est dominée, à courte distance, à l'Ouest et au Nord, par les hauteurs de la Côte, du Mont Salbert et d'Arsot, qui devront être occupées par ses défenses avancées. La hauteur d'Arsot se rattache tout naturellement au massif du Ballon par le piton isolé de St André. C'est entre St André et le point culminant de la forêt d'Arsot, au dessus de Roppe, que devra être établie la gauche de la défense.

Pour assurer la défense proprement dite de la place de Belfort, il faudra occuper, au sud de Roppe, la position Vézelois, située à l'Est des Perches, et qui formera l'extrémité Sud de la gauche de la ligne, il va sans dire également que les ouvrages des Perches devront être reconstitués, et que les forts de Bellevue et des Barres recevront toutes les améliorations que l'expérience du siège de 1870 a mises en lumière.

Organisation de la partie retirée de la ligne.

Positions du Mont-Vaudois, de la Chaux, du Mont Bard.

La droite de la ligne semblerait devoir être tout naturellement établie en arrière du cours de la Savoureuse ; mais si l'on tient compte de la nature tourmentée du terrain de la rive droite de ce cours d'eau, du peu d'action exercée sur cette région par les positions qui recevront les avancées de la place vers le Sud, l'occupation de la ligne de la Savoureuse ne paraît plus répondre d'une manière suffisante aux conditions d'une bonne défense. Une considération d'un ordre supérieur achève de détourner l'esprit de cette solution. La trouée de Belfort est bien loin de constituer un véritable défilé ; dans cette situation il faut suppléer par l'art à ce qui fait défaut naturellement. La droite de la ligne en est la partie la plus faible ; en la retirant en arrière, sous la protection de la place, nous constituerons un défilé artificiel, à l'extrémité de la droite de la ligne. Dans cet ordre d'idées, la droite de la ligne, entre Belfort et le Doubs, devra être établie sur la rive droite de la Lisaine. Le mont Vaudois et la hauteur de la Chaux, en avant de Montbéliard, constituent les bastions naturels du centre de cette ligne, dont la Lisaine formerait la courtine. L'ensemble de la ligne affecterait la forme d'une crémaillère, espèce d'entonnoir dont l'étranglement constituerait un véritable défilé entre le Mont de la Chaux et Audincourt. Dans ce système, Belfort et ses défenses avancées du côté du Sud fourniraient, avec la ligne de la Lisaine, un vaste rentrant, circonstance essentiellement favorable à la défense proprement dite de la place.

L'ouvrage de la chaux, immédiatement situé au-dessus de la plaine basse du Doubs, exercerait une action des plus étendues sur cette région qui sillonnent les grandes communications venant de la vallée du Rhin. Toutefois, la voie ferrée de Delle ne serait qu'imparfaitement battue, par suite des conditions de son tracé, par la position de la Chaux. Enfin, le chemin de fer projeté entre Voujeaucourt et Besançon, par les plateaux, échapperait à ses vues ainsi que la route qui, des bords du Doubs, à Mathay, aboutit à Voujeaucourt.

Le château de Montbéliard serait également impuissant à maîtriser cet ensemble de communications, un ouvrage spécial sera nécessaire, et sa place est marquée invariablement sur la hauteur du Mont-Bard, au dessus de Voujeaucourt.

L'organisation qui vient d'être exposée, paraît devoir éloigner toute chance d'attaque de front ; mais, dans ce système, la route de Clerval n'est pas suffisamment fermée. Quand à celles conduisant aux plateaux supérieurs, elles demeurent absolument ouvertes. Il convient de remédier à ce double défaut.

Point d'appui de la droite de la ligne sur le Lomont.

Positions de Pont de Roide et de Blamont

En avant de la chaîne du Lomont et sur la rive droite du Doubs, s'étage un plateau connu sous le nom de plateau de Blamont ; il est limité à l'Ouest par le cours du Doubs, à l'Est par la frontière Suisse et au Nord par la route de Delle à Montbéliard et à

Clerval, on peut, du plateau de Blamont, redescendre sur les bords du Doubs, à St Hippolyte, en franchissant le col de Lomont.

D'un autre côté, s'élèvent des bords du Doubs et de la rive gauche, deux belles routes conduisant sur les plateaux par les vallées de la Barbèche et de la Dessoubre.

Deux ouvrages seront nécessaires pour maîtriser d'une part, la route de Delle et celle de Blamont à St Hippolyte ; d'autre part, les routes qui montent sur les plateaux.

En résumé, la défense de la trouée de Belfort comporterait l'occupation du piton de St André, pour appuyer, aux pentes du Ballon, la gauche de la ligne de défense. Les fortifications de la place de Belfort proprement dite, devront être complétées par les ouvrages avancés de la Côte, du Salbert, de Roppe et de Vézelois, la réorganisation des Perches et des forts de Bellevue et des Barres. La constitution de la ligne serait complétée par l'occupation du Mont-Vaudois, de la hauteur de la Chaux et du Mont-Bard ; ce dernier ouvrage remplirait, par rapport aux communications entre le Rhin et le Rhône, le rôle de fort d'arrêt.

Enfin, quant aux routes conduisant à Clerval et sur les plateaux, deux ouvrages suffiraient pour en demeurer les maîtres. Comme l'on voit, la défense de la Trouée de Belfort nécessiterait 11 ouvrages dont la dépense s'élèverait environ à 18 millions, y compris la remise en état des ouvrages antérieurs à 1870.

La construction de ces divers ouvrages comporterait deux degrés d'urgence. Nous estimerions en premier degré d'urgence, les défenses des positions de Roppe, du Salbert, du Mont-Vaudois, du Mont-Bard, de Pont-de-Roide et de Blamont et l'organisation de la nouvelle enceinte du Faubourg de Belfort. A cet ensemble de travaux, correspondrait une dépense de 12 millions. En seconde urgence, viendraient l'ouvrage au dessus de Giromagny, celui de Vézelois, et les redoutes de la Chaux, de Doran et de la Côte, pour lesquels il faut mettre en réserve une somme de 6 millions, soit en tout 18 millions.

L'organisation proposée pour la défense de la trouée de Belfort, permettra sans doute d'opposer une résistance très sérieuse à une invasion venant de la haute Alsace. Mais il est évident que cette résistance n'aura qu'un temps. Une fois Belfort pris ou tourné, quels sont les points d'appui qu'il conviendrait de ménager pour défendre l'accès des bassins du Rhône et de la Saône ? C'est ce qui convient d'examiner.

Défense de la partie centrale de la Franche-Comté

La plaine de la Franche-Comté est dominée, comme on le sait, au Nord, par la chaîne des Faucilles, au Sud, par les plateaux du Jura. Deux places fortes défendent l'accès de

ces deux lignes de faite, Langres et Besançon. Organisées en vue des conditions anciennes de l'attaque, les fortifications de ces deux places devront être développées et améliorées pour pouvoir jouer le rôle important qui résulte de leur situation.

Position de Langres

Conditions de l'occupation de cette position.

Assise au centre des plateaux qui séparent la Franche-Comté de la Seine et de la Marne, la place de Langres est appelée à jouer un rôle important et multiple. Soit qu'il s'agisse de concourir à la défense de la ligne de la Moselle, de la ligne de la Meuse, de la Trouée de Belfort ou de la Franche-Comté, l'année postée sur le plateau de Langres exercera nécessairement une influence très considérable sur les opérations de l'adversaire. Il importe donc que la position centrale, pivot de ses manœuvres, soit très fortement organisée, qu'elle y trouve des débouchés faciles vers la région des attaques, que les campements soient vastes et à portée des lignes d'opération, qu'une sécurité absolue soit assurée à ses approvisionnements ; enfin qu'elle ait à sa position plusieurs lignes de ravitaillement et de retraite : tel est l'ensemble de conditions auxquelles devra satisfaire la grande place de manœuvres de Langres.

Assise sur un contrefort étroit et escarpé qui s'élève entre la Marne et la Bonnelle, la place et la citadelle de Langres dominant au loin les plateaux étagés qui les entourent. Le plateau supérieur, auquel se rattache directement le contrefort central dont il vient d'être question, s'étend vers le Nord-Ouest, du côté de Chaumont, et se prolonge, vers le Sud, par la chaîne des collines de la Côte d'Or sur ce plateau supérieur, prennent naissance, aux abords de Langres, deux cours d'eau : la Mouche, petit affluent de la Marne ; la Suize, qui coule parallèlement à la Marne jusqu'à Chaumont, où elle la rejoint.

Le Plateau inférieur, situé sur la rive droite de la Marne, est nettement limité à l'Ouest, par les berges du plateau supérieur ; au Sud et à l'Est, par les escarpements qui rachètent la différence de niveau entre le plateau et la plaine basse ; au Nord, par les vallons accentués qu'arrosent les ruisseaux de Neuilly et de la Charmoille, affluents de la Marne.

La place de Langres occupe le nœud de plusieurs routes d'une grande importance stratégiques.

A part la route de Chatillon par les crêtes, les communications de Langres avec Chaumont, Neufchâteau, Mirecourt et Epinal, en un mot tous les chemins conduisant au-delà des Faucilles, débouchent de Langres par la région Nord des plateaux ; quant

aux communications vers la Franche-Comté et la Bourgogne, c'est par le versant Sud qu'elles débouchent des plateaux vers la plaine.

Un seul chemin de fer se dirige de Langres vers le Nord, c'est la voie ferrée de Chaumont d'où l'on peut gagner Troyes par le chemin de Mulhouse, ou Pagny par Neufchâteau.

D'autres voies ferrées aboutissant à Chalindrey, au pied de la position du Cognelot, rattachent Langres à Belfort, Gray à Dijon. Sur le chemin de Belfort, s'embranche, vers le Nord, celui de Vesoul à Epinal et Nancy.

Les débouchés de la position de Langres, vers le Nord, ne seront assurés que par l'occupation de la ligne des hauteurs de la Charmoille.

La conclusion de cet exposé est que pour pouvoir sortir du camp retranché de Langres, vers le Nord et la Lorraine, il faut absolument être maître des hauteurs qui encadrent les vallées de Neuilly et de la Charmoille, tandis que pour déboucher vers la Franche-Comté ou la Bourgogne, il suffit de descendre du plateau, ce qui sera toujours possible.

Si la première condition à remplir pour la bonne organisation d'un camp retranché est d'assurer ses débouchés, il n'est pas moins essentiel qu'il renferme, à portée des lignes d'opérations, de vastes campements bien pourvus d'eau pour les grandes concentrations de troupes.

Cette nécessité, d'avoir de l'eau en abondance, ne permettrait pas d'utiliser, pour les campements de l'armée, les plateaux qui entourent la place, lesquels en sont à peu près dépourvus.

Les seuls déplacements convenables à ce point de vue, sont les vallées de Neuilly et de la Charmoille, de plain pied avec la gare, ce qui donne à leur position une nouvelle importance.

Moyen défensif de la position

Des approvisionnements considérables devront être réunis à l'avance sous le canon de Langres ; il est indispensable qu'ils soient mis à l'abri de toute tentative de l'ennemi. D'autre part, tout camp retranché comporte un noyau proportionné aux ressources de sa garnison ; de là résulte la nécessité de constituer, en arrière des grandes avancées destinées à protéger les campements et les débouchés de l'armée, une ceinture intérieure d'ouvrages, afin de maintenir, au-delà de la portée du canon, les premiers établissements de l'ennemi, d'où il pourrait essayer de brûler la ville, et ce qui est plus grave, les magasins de l'armée.

C'est dans l'intérieur de cette ceinture d'ouvrages que devront être répartis les magasins contenant les approvisionnements de l'armée.

Le camp retranché tirera ses ravitaillements et ses réserves du Midi et du Centre de la France. C'est également vers ces régions, qu'en cas de nécessité, l'armée de Langres opérerait sa retraite, notamment vers le massif montagneux du Morvan où, tout en surveillant les vallées du Rhône et de la Loire, elle tiendrait, sous son action de flanc, les bassins de l'Yonne et de la Seine.

Ces grands mouvements de matériel et de troupes comportent, si on veut éviter les encombrements qui paralysent toutes les opérations, l'emploi de plusieurs voies ferrées parfaitement sûres. C'est dans cet ordre d'idées que le conseil de défense a formulé le vœu qu'il fût procédé, sans retard, à la construction d'une ligne directe entre Langres et Châtillon, attendu que la communication par Chaumont courrait le risque d'être interrompue, si l'ennemi parvenait à faire sauter une des grandes arches du viaduc de Chaumont.

Grandes avancées de la position de Langres, Dampierre, Beau Chemin, le Cognelot.

En résumé, la constitution du grand centre stratégique de Langres comportera essentiellement l'organisation de grandes avancées, destinées à assurer les débouchés de l'armée concentrée sur ce point, et d'un noyau central abritant la place et les approvisionnements de l'armée.

On s'assurera la faculté de déboucher vers le Nord et vers le Nord-Ouest, en prenant pied : d'une part, à Dampierre, sur la rive droite de la Charmoille, et sur la hauteur de Beau-Chemin sur la rive gauche de la Marne, à l'origine du contrefort qui prolonge vers Chaumont le plateau supérieur. Ces deux positions seront rattachées par l'occupation du piton de St Mange, au pied duquel se réunissent tous les affluents du chevet de la Marne.

Une grande avancée occuperait, au Sud de Langres, l'importante position de Cognelot, sorte de vigie qui domine la plaine basse et maîtrise le nœud des voies ferrées se dirigeant vers la Franche-Comté et la Bourgogne.

La constitution du noyau central exigera, en outre de l'achèvement des forts de Peigney et de la Bonnelle, l'occupation de la pointe du Diamant, en haut des escarpements de la Mouche. Cet ouvrage soutiendra l'avancée de beau chemin.

Tels sont les travaux à exécuter en première urgence à Langres. L'occupation de la position devra être complétée ultérieurement par la création de deux ouvrages : l'un situé à hauteur de Plesnoy, entre Langres et Dampierre, l'autre en avant de la Folie,

sur la route de Mulhouse entre Plesnoy et le Cognelot. Il conviendra, peut être, d'organiser de chaque côté de Beau-Chemin, des ouvrages de soutien permettant de déboucher en grandes forces vers Chaumont.

Position de Besançon

De l'autre côté de la plaine de la Franche-Comté, étendant son action à la fois sur les bassins de la Saône et du Doubs et sur les plateaux du Jura, nous trouvons la place de Besançon, dont les progrès récents de l'artillerie ont altéré profondément l'organisation défensive. Le rôle de cette place serait désormais bien restreint, si des défenses avancées ne permettaient pas aux forces réunies sous ses murs, de manœuvrer au-delà de l'Oignon et sur les plateaux supérieurs. Il sera indispensable dans le premier cas, de se porter jusqu'à la ligne de faite, bien accentuée, qui sépare le versant du Doubs de celui de l'Oignon, l'occupation de la position de Tallenay-Chatillon donnera toute satisfaction à ce premier besoin.

Quant à l'accès des plateaux, il serait assuré par la construction de deux solides ouvrages à Montfauçon et à Fontain. L'occupation de ces positions est d'ailleurs absolument nécessaire pour protéger la place contre une attaque venant des plateaux, attaque d'autant plus dangereuse que les conditions du terrain ne permettent pas de défendre pied-à-pied, comme vers le nord, les abords de la place.

Ces trois pivots défensifs une fois constitués, il resterait à relier Tallenay à Montfauçon par l'achèvement de l'ouvrage de Palente. La liaison entre Tallenay et Fontain exigerait l'occupation des positions de Pouilley et de Fresnoy. La réorganisation complète des défenses de Besançon comportera une dépense totale de 7 millions, dont 5 pour la construction des ouvrages de Tallenay-Chatillon, Montfauçon, Fontain, Roland de Palente.

Attaque de Besançon par les plateaux.

Si jamais l'ennemi, après avoir fait tomber les défenses de la trouée de Belfort voulait conduire des attaques régulières contre Besançon, il est fort probable que ce serait par les plateaux qu'il aborderait la place. Il y a plus, toutes les considérations exposées jusqu'à ce jour reposent sur l'hypothèse du respect de la neutralité suisse.

Hypothèse de la violation de la neutralité suisse.

Attaque de la Franche-Comté par les plateaux du Jura.

Si elle venait à être violée, et si, au lieu d'attaquer de front la trouée de Belfort, l'ennemi tournait par St Ursanne la chaîne du Lômont et s'élevait par le versant suisse sur les plateaux du jura, ce mode d'attaque serait tout naturellement indiqué, en se plaçant à ce point de vue, il deviendrait nécessaire de préparer tout un système de

défense le long du plateau , aux points où les communications, encore assez rares, venant de la Suisse , débouchent sur les plateaux à Maiche, à Morteau, à Joux, à Bonnevaux, enfin à la Faucille au-dessus de Gex. Peu de dépense suffirait pour constituer une solide ligne de défense. En arrière de cette ligne, coule, au fond d'une profonde faille, l'Ain qui descend de Champagnolle vers le Rhône ; l'appui de la place de Besançon donnerait une grande solidité à ce système défensif. Ces divers travaux doivent naturellement être classés en seconde urgence.

Nécessité de barrer les vallées descendant au Rhône, pour couvrir à revers les plateaux du Jura.

Le plateau du Jura est sillonné par une série de ridement parallèles, à peu près perpendiculaire à la direction du cours du Rhône, ce qui donne, au point de vue de la défense du plateau, une importance capitale à la ligne du Rhône et à la possession de la route et du chemin de fer de Genève, tracés en corniches sur le bord du fleuve au pied du Credo et du Colombier ; la vallée de la Valserine sépare ces deux montagnes ; elle aboutit, à Bellegarde, au Rhône par le défilé de Nantua, d'où se détache, vers l'Ouest, une route qui va rejoindre à Macon, par Bourg, la route de Lyon à Paris.

Position de Bellegarde.

On voit, par là, combien il est important d'occuper la position de Bellegarde, pour couper court à toute entreprise de ce côté, si la neutralité de la Suisse étant violée, des armées ennemies cherchaient à pénétrer par la suisse sur notre territoire. Le fort l'Ecluse, situé à l'entrée même du Rhône ; dans la gorge du Credo, ne saurait opposer une longue résistance, en raison des vues auxquelles il est exposé des hauteurs de la rive gauche du Rhône, hauteurs que leur position sur leur portion de ce territoire de la Savoie neutralisée par le traité de 1815, ne nous permet pas de fortifier. L'ouvrage à construire sur la position de Bellegarde sauvegardera cette situation, mais il ne suffirait pas pour obtenir le degré de sécurité désirable sur un point aussi délicat.

Position de Culoz.

Après avoir longé le pied du Credo et du Colombier ; la route et le chemin de fer débouchent dans la plaine de Culoz, et rejoignent en ce point la route venant d'Italie. Un fort d'arrêt sera nécessaire pour maîtriser ce croisement important, véritable point stratégique de la rive droite du Rhône.

Défense intérieure en arrière de la frontière de l'Est et du Nord.

Constitution de la défense intérieure.

Hypothèses sur les opérations de l'armée ennemie.

La première partie de ce travail a été consacrée à l'étude des mesures à prendre pour circonscrire sur la frontière, en cas de guerre défensive, le théâtre de la lutte ; mais si les premières rencontres tournaient à notre désavantage, et si, à la suite de ses succès, l'ennemi pénétrait plus avant dans l'intérieur du territoire, quelles dispositions conviendrait-il de prendre pour pouvoir défendre pied à pied ce territoire ? Ce problème comporte deux solutions essentiellement distinctes, selon que l'ennemi prendrait pour objectif de ses opérations Paris, ou qu'il appuierait vers le Sud pour opérer sa jonction avec l'armée Italienne. Dans le premier cas, c'est entre la frontière de l'Est de Paris qu'il convient d'organiser la seconde ligne de défense, tandis-que, dans la seconde hypothèse, il serait préférable de s'opposer à cette jonction en préparant l'organisation défensive du Morvan. Nous allons examiner succinctement chacune de ces solutions.

Paragraphe 1 : Marche sur Paris

Une fois la ligne de la Meuse perdue, ce serait se faire illusion que de penser que notre armée pût se réformer immédiatement, et engager de nouvelles luttes sur les plateaux de l'Argonne, que traversent l'Aire et l'Aisne. Tout au plus pourrait-elle profiter des accidents du terrain de cette région boisée pour engager une série de petits combats, pour ralentir la marche de l'armée d'invasion avant qu'elle n'atteigne les plaines de la Champagne.

Lignes de Champagne.

A l'Ouest de cette plaine, dont la traversée serait si périlleuse devant une armée victorieuse, règne une chaîne de collines abruptes, la plupart boisées, formant une excellente ligne de défense pour disputer les approches de Paris. Arrêtera-t-on plus sûrement la marche de l'armée d'invasion en créant, en avant de ces positions, une grande place ou un ensemble de places qui fourniraient un vaste camp retranché. Convient-il au contraire, de se borner à maîtriser la tête de ces défilés des espèces de havres fortifiés dans lesquels l'armée trouverait un refuge assuré et pourrait se réformer pour engager de nouvelles luttes ? Bien que, suivant toute probabilité, l'ennemi doive déboucher dans la direction de l'Est, l'orage peut aussi venir du Nord si la neutralité Belge était violée ; les chances de la lutte et l'entrée en ligne de l'armée italienne peuvent, au contraire, déterminer vers le Sud la concentration des armées d'invasion. Serait-il possible de parer à toutes ces éventualités au moyen d'un seul centre de résistance ? Convient-il au contraire, d'en organiser deux.

Nécessité d'organiser deux centres principaux de résistance.

Reims – Laon au Nord.

C'est à cette dernière solution que s'est arrêté le Comité de Défense, après une discussion approfondie. Il a été admis que le premier centre de résistance se composerait du groupe formé par les places de Reims et de Laon, transformées en places d'appui et soutenues en arrière par Soisson. Solidement appuyée sur ces trois places, notre armée pourrait tout en résistant de front, exercer une action de flanc sur les grandes communications de la vallée de la Marne, dont les débouchés dans la plaine seraient protégés par des ouvrages en avant d'Épernay.

Nogent au Sud.

Quant au centre du Sud, son emplacement en est nettement indiqué par la configuration du terrain, en avant de Nogent, dans le rentrant formé par les collines de Champagne et le cours de la Seine, en aval du confluent de l'Aube. On compléterait ces défenses en occupant par un fort d'arrêt la belle position de Montereau, au confluent de l'Yonne, ce qui donnerait une grande solidité à la ligne de la Seine dans cette région, et forcerait l'ennemi à un long détour pour la déborder par le sud.

L'organisation de cette seconde ligne de défense ne comporterait qu'une réponse relativement modérée tant les conditions du terrain sont favorables. Ainsi à Laon, le piton que couronne la place est le centre d'une série de hauteurs disposées suivant la forme d'un amphithéâtre ouvert vers la plaine. En avant de Reims, s'élèvent les hauteurs de Brimont et Berru dont l'occupation, combinée avec celle de la chaîne des collines situées en arrière de la place, constitue un vaste camp retranché capable de recevoir une grande armée. Épernay, situé au fond d'un rentrant de la chaîne dans lequel s'engagent la Marne, le chemin de fer et la route d'Allemagne, serait très-suffisamment défendu par deux ouvrages. En avant de Nogent, il existe, entre la chaîne et les collines, de vastes espaces dont la possession pourrait être assurée au moyen d'un très-petit nombre d'ouvrages. Enfin, la position de Montereau, en aval de Nogent, pourrait être occupée assez solidement au moyen d'un seul ouvrage. L'ensemble des dépenses nécessaires pour constituer la partie essentielle de cette seconde ligne de défense serait de 34 millions répartis comme il suit : Laon 6 millions, Reims 12, Épernay 6, Nogent 10. L'occupation de la position de Montereau et la réorganisation des défenses de la Fère coûteraient 9 millions, soit en tout 43 millions.

Ligne de la Somme.

La ligne des collines de Champagne se prolonge, du côté du Nord-Ouest, par celle de la Somme. Au centre de cette seconde ligne, se trouve la place d'Amiens, nœud de communications très-importantes. Il sera nécessaire d'organiser en ce point un centre de résistance tant pour soutenir les défenses de la frontière du Nord, que pour constituer l'avancée de la ligne de la Seine. Au saillant du cours de la Somme, se trouve la place de Péronne qu'il faudra compléter par des ouvrages détachés.

Les collines de Champagne et la ligne de la Somme protègent, comme on le voit, les abords de Paris, du côté du Nord, de l'Est et du Sud-Est.

Quant à Paris, une récente loi vient de mettre ses défenses à la hauteur des nouvelles conditions de la lutte.

Paragraphe 2 : Marche de l'ennemi vers le Sud.

Si après les premières luttes sur la frontière, l'ennemi, au lieu de prendre Paris pour objectif, cherchait à opérer sa jonction avec l'armée Italienne, et que la portion du territoire comprise entre la Loire et la Saône devint le théâtre des opérations, la défense aurait un grand intérêt à trouver dans une organisation prévoyante du massif du Morvan, un puissant élément de résistance et d'action.

Massif du Morvan.

L'ensemble des montagnes du Morvan affecte la forme générale d'un vaste redan dont la face gauche, s'étendant de Dijon à la Loire, constitue le chevet du bassin supérieur de la Seine, tandis que la face droite, formée par le chaîne de la Côte d'Or, commande le bassin de la Saône. Au centre de ce massif, se trouve la position d'Autun, qui peut être considérée comme le réduit de la position. Les conditions du terrain se prêtent de la manière la plus satisfaisante à la défensive, attendu qu'on ne peut aborder l'intérieur du massif que par un petit nombre de routes pratiquées dans ses gorges d'un abord très difficiles pour l'ennemi. Il sera indispensable de s'assurer, afin de pouvoir déboucher de l'intérieur du massif, la possession des positions avancées de Dijon et de Chagny et de maîtriser les débouchés, vers le Nord-Ouest, par un petit nombre de forts d'arrêt ; enfin d'assurer sa ligne de retraite, en fortifiant la position de Nevers. Il y aura lieu de mettre en réserve pour ces divers travaux, une somme de 25 millions. Une fois le massif du Morvan ainsi organisé, il deviendrait bien difficile aux armées coalisées d'opérer leur jonction. Enfin, c'est dans cette région que devrait affluer, pendant la défense des abords de Paris et de Paris lui même, si devrait être de nouveau soumis à l'épreuve d'un siège, les ressources du pays, afin de continuer de nouvelles armées.

Nous allons continuer l'examen de la nouvelle organisation de la frontière, en exposant les travaux à faire entre le Jura et la Méditerranée.

Frontière des Alpes

Paragraphe 1 : Défense de la Savoie.

Considérations générales.

Depuis que, par une série d'annexions favorisées par la politique française, le Roi de Piémont est devenu le Roi de toute l'Italie et qu'au lieu d'un voisinage incapable de

nous inspirer le moindre ombrage, nous sommes en contact avec une puissance militaire de premier ordre, la frontière des Alpes a acquis une grande importance. La coïncidence des agrandissements territoriaux du Piémont et de la Prusse, l'abaissement de l'Autriche, nos propres désastres, ont ouvert des horizons politiques que personne ne pouvait soupçonner. Il faut bien le reconnaître, les conditions de la guerre ont bien changé, et cela à notre détriment.

L'annexion de la Savoie à la France est le seul avantage, à côté de tant de causes d'affaiblissement, que nous ayons retiré de ces profondes perturbations. Cet accroissement territorial, en reportant sur le faite des Alpes la ligne de démarcation entre la France et l'Italie, en substituant ainsi une frontière naturelle d'une grande force à une ligne de séparation toute fictive, a incontestablement accru, dans une grande proportion, la sécurité de cette partie de nos frontières.

La possession de la Savoie par le Piémont avait toujours eu un caractère précaire au point de vue militaire. Les neiges infranchissables des Alpes, en tenant cette province séparée du reste du Royaume pendant une grande partie de l'année, la laissaient exposée, en temps de guerre, à nos entreprises, sans possibilité de secours. La percée des Alpes a transformé cette situation; aux mains des Italiens, cette province constituerait maintenant une formidable tête de pont contre nous; sa possession donnerait, par suite au concours de l'armée Italienne, dans une guerre contre nous, une valeur agressive qui ne saurait être mise en doute, et dont elle pourrait tirer de grands avantages politiques. Ces considérations démontrent tout le prix que nous devons attacher à la possession de cette nouvelle province Française.

Si la guerre venait à éclater de nouveau entre la France et l'Allemagne et que, par suite de circonstances imprévues, l'Italie vint à se ranger parmi nos adversaires, le Jura et la Savoie au premier moment de la guerre, Lyon, les bassins de la Loire et de la Seine dans la seconde période, tels seraient les objectifs successifs de l'armée Italienne.

Conséquences de la neutralité de la Suisse.

L'existence de la neutralité suisse apporterait, il est vrai, une grande gêne à cette entreprise, mais cette neutralité serait-elle respectée? N'est-il pas à craindre, au contraire, que dans une collision de cette importance, nos adversaires ne pussent se résigner à respecter une neutralité qui, en divisant leurs efforts et en gênant leur action commune, équivaldrait, pour la France, à l'existence d'une puissante armée. La création du chemin de fer du St Gothard, en réunissant directement l'Allemagne et l'Italie, à travers la Suisse, a constitué, par le fait la base des opérations futures de la coalition. Dieu veuille qu'en laissant organiser sur son territoire un engin de guerre d'une importance aussi capitale, la Suisse ne soit pas exposée à voir violer cette neutralité séculaire, gage de la permanence de sa nationalité à travers les vicissitudes des rivalités des Maisons d'Autriche et de Bourbon. Quoiqu'il en soit, selon que la

neutralité de la Suisse sera respectée ou violée, le mode d'attaque de notre territoire sera différent ; il convient par suite d'examiner quelles seront les conséquences de ces deux hypothèses, au point de vue de l'organisation de la défense.

Neutralité de la Savoie.

Ce n'est pas tout, les traités de 1814 et de 1815 ont stipulé que la neutralité de la Suisse sera étendue à une portion de la Savoie limitée par une ligne à tirer depuis Ugine, y compris cette ville, au midi du Lac d'Annecy par Faverges et Lescheraines et au-delà du lac du Bourget jusqu'au Rhône.

Enfin, par l'article 2 du traité de Turin du 24 mars 1860, qui nous a transmis la souveraineté de la Savoie, nous avons accepté cette province aux conditions où le Roi de Sardaigne la possédait lui-même.

Il résulte de ces engagements que, si la guerre venait à éclater entre la France et l'Italie, la Suisse demeurant neutre, nous serions obligés de retirer nos troupes de la partie neutralisée de la Savoie ; de plus, la traversée de cette région étant interdite aux armées belligérantes, nous ne pourrions faire usage de la voie ferrée d'Italie entre le Rhône et Aix-les-Bains. L'observation de la neutralité de la Savoie entraînerait donc des conséquences très importantes au point de vue des opérations militaires.

Conséquences de ces neutralités sur les opérations de l'armée Italienne, dans le cas où ces neutralités seront respectées.

Trois hypothèses sont donc à examiner : 1° ou bien la neutralité de la Suisse et celle de la portion Nord de la Savoie seront respectées ; 2° ou l'on tiendra compte seulement de la neutralité de la Suisse ; 3° ou cette neutralité sera elle-même violée

La première hypothèse est particulièrement intéressante au point de vue de la constitution des défenses permanentes, car il ne saurait être question d'élever, sur le territoire neutralisé, des fortifications que nous devrions évacuer au moment d'une guerre.

L'armée italienne ne peut déboucher dans ce cas que par la Maurienne et la Tarentaise.

Dans cette hypothèse, la frontière de la Savoie ne sera accessible par l'ennemi qu'entre le massif du Mont Blanc et le col de l'Argentière. Les seuls passages praticables par les armées dans cette portion de la grande chaîne, soit ceux du petit St Bernard, du Mont-Cenis, du tunnel des Alpes, du Mont Genève et de l'Argentière.

Une de ces routes d'invasion présente un intérêt tout particulier, le chemin de fer du Mont-Cenis.

Toute grande entreprise militaire devra, désormais prendre appui sur des lignes d'opérations desservies par des chemins de fer. Une seule voie ferrée relie l'Italie à la Savoie ; c'est dire l'importance capitale qu'elle présente pour l'Italie. La possession de cette unique voie sera nécessairement le premier objectif de l'armée Italienne ; il ne saurait en être autrement.

Vallée de l'Arc.

Le haut de la vallée de l'Arc ; dans laquelle s'engagent la route descendant du Mont-Cenis et le chemin de fer, à son débouché sur le versant français, est défendu par les forts de l'Esseillon. Le premier soin de l'armée Italienne sera de les réduire.

La vallée profonde de l'Arc ne communique , comme l'on sait, avec les vallées voisines que par des sentiers tout au plus accessibles aux bêtes de somme. Ce n'est qu'au-delà du débouché de l'Arc, dans la grande vallée de l'Isère, que les troupes parties de Suze pourront se réunir avec celles arrivant par le val d'Aoste, le petit St Bernard et la Tarentaise. Les Italiens ont donc un intérêt pressant à se saisir de la sortie du défilé de l'Arc, et tout porte à croire qu'ils mèneront de front, dans ce dessein, et les attaques de l'Esseillon et les opérations destinées à leur assurer cet avantage. La nature de ces opérations est nettement indiquée ; du moment que l'accès de la vallée de la Maurienne sera interdit à l'ennemi, il devra chercher à pénétrer en France par les vallées latérales pour arriver à s'emparer, au moyen d'un mouvement tournant, du débouché de cette vallée.

Vallée du Haut-Isère.

La route du petit St Bernard offre la voie la plus courte, en territoire français, pour atteindre le bas de la Maurienne. La disposition du terrain ne se prête guère, d'ailleurs à une défense prolongée de la Tarentaise ; la tête de la vallée est accessible de divers côtés ; quant aux obstacles naturels existant en travers de la vallée, ils peuvent être tournés par les sentiers venant de la vallée de Beaufort, dans laquelle l'ennemi n'aura pas manqué de pénétrer pour appuyer sa droite ; il n'aura donc d'effort sérieux à faire que pour déboucher dans la grande vallée.

C'est inévitablement entre Albertville , au débouché même du haut-Isère, et Ugine, à l'entrée du défilé d'Annecy, que l'ennemi tentera de forcer le passage. Un contrefort étroit nommé le Tall, étend son action sur ces deux positions, c'est donc sur ce contrefort que devront être établies les défenses destinée à maîtriser les défilés d'Albertville et d'Ugine.

Opération simultanée contre Briançon.

En même temps que l'ennemi attaquerait l'Esseillon et pénétrerait par la Tarentaise, il ne manquerai pas sans doute, de faire tout au moins une démonstration contre le Corps français posté sur la position de Briançon. Quatre heures suffiraient pour porter ces troupes, par le col de l'Echelle, à Bardonnèche ; il n'y aura donc de sécurité de ce côté pour les Italiens, qu'autant que la garnison de Briançon aura été refoulée dans les ouvrages de la place.

Extension des défenses de la place de Briançon proprement dite.

Mais, s'il est d'intérêt majeur pour l'ennemi de tenter cette entreprise, nous n'en n'avons pas un moindre à nous y opposer ; non seulement il faudra remettre en parfait état la place de Briançon, mais il ne faudra rien négliger pour rattacher pour de bonnes routes à ses défenses avancées, la position de l'Infernet, clef des positions de la rive gauche, et le plateau de Goudran. L'extension des fortifications comportera l'occupation des hauteurs de la rive gauche de la Cerveyrette ; enfin les avancées de la place devront être disposées de manière à tenir sous leur canon les rampes descendant du col du Mont Genève, pour couper court à tout mouvement tournant, par le Nord, par le vallon de la Clairée, qui porterait l'ennemi sur la route de Grenoble.

Enfin la position de flanc de Briançon par rapport à la vallée de l'Arc, donnera de grandes facilités pour tenir en échec la marche de l'armée italienne dans la Maurienne. Pour cela, il est indispensable de réorganiser la route qui, du col du Lautaret, s'élève au col du Galibier pour redescendre par Valloire en Maurienne. Les travaux de cette route vont être entrepris dès cette année, et seront poussés avec activité. Il importe enfin de pouvoir porter rapidement le corps d'armée qui sera établi sur la Haute-Durance, soit à Montdauphin sur la vallée de l'Ubaye et au col de l'Argentière, par le col du Vars. La réorganisation de ces routes, jadis ouvertes par le Maréchal de Berwick, est indispensable pour compléter l'action de la place de Briançon et défendre l'accès du territoire entre le mont Genève et le col de l'Argentière.

Les difficultés de l'attaque de Briançon seraient considérablement augmentées, si Montdauphin, qui est la véritable avancée vers la basse Durance, était mis en mesure de résister aux nouveaux procédés d'attaque par l'occupation d'une hauteur voisine qui commande le débouché de la route venant de Queyrai, et de celle qui se dirige, par le col de Vars, vers la vallée de l'Ubaye et le col de l'Argentière.

Grand mouvement tournant par Gap et la vallée du Drac.

La possession de Briançon est tellement prépondérante dans cette région des Alpes, que, malgré les grandes difficultés de l'entreprise, il serait bien possible que l'ennemi se décidât pour se débarrasser des troupes de soutien postée à Briançon, à chercher à couper sa communication avec la basse Durance et Grenoble, en contournant par la vallée du Drac le massif du Pelvoux.

Ce grand mouvement tournant se dessinerait par le col de l'Argentière, la vallée de l'Ubaye et Gap. Le fort de Tournoux serait, comme l'on sait incapable d'arrêter l'ennemi. Ce fort peut d'ailleurs être tourné. Le seul moyen de maîtriser la vallée de l'Ubaye, consisterait à occuper solidement la roche de Jauzière qui commande la route venant du col et le sentier des Granges communes.

Cette pointe hardie, en conduisant l'ennemi au confluent de la Romanche et du Drac, aurait pour résultat de couper la route de Grenoble aux troupes postées dans la haute Durance, et, par conséquent, de déterminer leur retraite. Une fois maître de la Romanche, l'ennemi menacerait également par les cols du Lautaret, du Galibier et du Glandon, la retraite des troupes mobiles de la Maurienne, et déterminerait l'évacuation de cette vallée. Quoiqu'il en soit du succès de cette opération hasardeuse, l'ennemi aurait à exercer un grand effort pour déboucher de la vallée de l'Arc et de celle du haut-Isère.

Organisation défensive de la vallée de l'Isère.

S'il est une contrée où l'emploi de la fortification permanente soit clairement indiqué, c'est bien cette partie de la Savoie. Les montagnes qui encadrent le cours de l'Isère sont de formation calcaire ; leur faite est escarpé, le roc se montre presque partout à nu ; il n'y a de routes carrossables que dans les vallées ; la nature du terrain ne permet pas, d'ailleurs, d'en improviser. Enfin les débouchés des vallées sont partout formés par de véritables étranglements aussi faciles à défendre que difficiles à forcer. Dans ces conditions, pourquoi confierait-on à des forces actives, qui seront bien plus utiles ailleurs, le soin de barrer les débouchés de la tarentaise et de la Maurienne, alors que l'on peut obtenir ce résultat au moyen d'ouvrages permanents.

Défenses des débouchés du haut-Isère.

Occupation des positions d'Albertville et d'Ugine.

Le mode d'occupation du contrefort du Tall, au confluent de l'Isère et de l'Arly, serait des plus simples ; il suffirait de deux ouvrages et d'un réduit central sur le point culminant du contrefort, pour maîtriser, d'une part, le débouché de l'Isère, d'autre part, le défilé d'Ugine et la route de Beaufort. Des batteries étagées sur le Tall, et notamment sur le contrefort de Conflans, complèteraient l'action de ces ouvrages, tant sur la vallée de Beaufort que sur celle de l'Isère, et sur la route de Faverges par le col de Tamié.

Défenses des débouchés de l'Arc.

Occupation des positions de Chamousset et d'Aiton.

La disposition des lieux se prête tout aussi bien à la constitution d'obstacles permanents, au débouché de la Maurienne. En ce même point, aboutit à l'Isère un petit torrent, nommé le Gellon, dont le cours, parallèle à celui de l'Isère, est encadré par un contrefort qui se termine vis à vis même du défilé d'Aiguebelle. En étageant sur ce contrefort qui se termine vis à vis même du défilé d'Aiguebelle. En étageant sur ce contrefort des feux convergents sur ce défilé, il deviendrait bien difficile pour l'ennemi de déboucher toutefois, à la distance de 5000 mètres qui sépare la sortie du défilé des batteries de la défense, l'ennemi pourrait peut être arriver à développer son artillerie dans la plaine. On couperait court à cette éventualité, en occupant le contrefort du Mont Perchet, au-dessus d'Aiguebelle, pour battre le défilé en amont de ce point.

Quelques solides que puissent être les obstacles que nous préparons, il faut cependant admettre que l'ennemi parviendra à les surmonter et à repousser nos troupes sur Montmélian. Une fois ce résultat obtenu, il ne pourrait avoir d'autre pensée que de chercher à les rejeter au delà du massif de la grande Chartreuse, ou à les refouler sur Grenoble.

Si la neutralisation du territoire ne lui interdisait pas la faculté de se servir des routes qui traversent ou contournent le massif des Bauges, il obtiendrait ce résultat par une simple marche de flanc sur Annecy et Culoz. Mais toute opération de ce genre étant impossible, c'est évidemment sur la rive gauche de l'Isère que l'ennemi devra entamer ses grosses opérations.

Défenses en aval de Chamousset.

La partie de la vallée de l'Isère au-dessous de Chamousset, peut être défendue de front et d'une manière passive par l'occupation : 1° de la hauteur du Mont, en haut de la vallée de Gellon, et vis-à-vis du vallon descendant du col du petit Cucheron et 2° de la roche de Montmélian. Si l'on avait que ses forces actives à opposer à l'ennemi, elles devraient prendre position sur la rive droite de l'Isère, sur la belle ligne de défense qui s'étend de Montmélian à Barreaux par les Marches et Bellecombe. Une forte avant garde occuperait les hauteurs de Chavannes et de Planoise, en avant de Montmélian. Si la supériorité de l'ennemi lui permettait de forcer le passage de l'Isère, l'armée devrait opérer sa retraite sur le massif de la Chartreuse, ou derrière le mont du Chat, pour gagner de là, soit Lyon soit Grenoble.

Position de Montmélian.

Rien ne protège, en ce moment, Grenoble contre un bombardement. Cette situation ne saurait se prolonger sans péril, car c'est seulement en ce point que l'on peut organiser, entre la mer et Lyon, une place de dépôt pour la Savoie et la haute Durance. Il est donc indispensable d'occuper fortement la position dont Grenoble est le centre, et d'étendre au loin ses défenses avancées.

Selon toute apparence, l'attaque viendra par la vallée supérieure. Deux ouvrages sur le St Aynard et sur la hauteur des Quatre-Seigneurs couronneront la ligne de faite de la rive droite et de la rive gauche. Sous leur appui, s'étageront, un peu au-dessus du niveau de la plaine, des batteries qui croiseront leurs feux et rejeteront hors de la portée de bombardement des premiers établissements. Le fort de St Aynard rattacherait, en outre le massif de la Chartreuse à Grenoble.

L'occupation des positions de Montavie et de Sassenage compléterait ultérieurement la défense éloignée de Grenoble. Le premier de ces ouvrages appuierait, du côté de Drac, l'ouvrage des Quatre-Seigneurs. Quant aux second, il permettrait aux forces actives de la défense d'opérer leur retraite, en cas de besoin, vers le Rhône, par le massif de Villard de Lans. Dans ces conditions, la place de Grenoble serait en état d'opposer une vigoureuse résistance à l'ennemi.

L'organisation défensive de la vallée du Grésivaudan, telle qu'elle vient d'être exposée, est basée sur la neutralisation de la portion Nord de la Savoie. S'il n'entrait pas dans les desseins de nos adversaires de la respecter, sans nul doute ils dirigerait tous leurs efforts sur Albertville, et cette position une fois emportée, ils déborderaient par Ugine, Faverges

et Annecy, les défenses de la vallée de l'Isère, pour contraindre, par ce grand mouvement tournant les défenseurs à précipiter leur retraite soit vers Culoz et le Jura, soit sur Grenoble, soit sur Lyon par le massif de la Chartreuse. Mais une fois l'évacuation de la Savoie terminée, l'ennemi aurait encore à s'emparer de la Chartreuse et de Montmélian, pour couvrir son flanc et s'assurer la possession de la voie ferrée du Turin à Lyon. Ce n'est qu'en manœuvrant que notre armée pourra s'opposer à ces diverses opérations, car il ne saurait être question, ainsi qu'il a été dit ci-dessus d'élever sur le territoire neutralisé des fortifications que nous serions dans l'obligation d'évacuer au moment où éclateraient les hostilités.

L'objectif principal de l'armée Italienne, après la conquête de la Savoie, est la place de Lyon.

Les opérations poursuivies par l'ennemi en Savoie et dans la vallée de l'Isère, ne seraient probablement que les préliminaires de projets plus vastes se rattachant à l'action combinée de l'Allemagne et de l'Italie, et ayant pour objectif la prise de Lyon. Il faut bien le reconnaître, cette grande ville serait, en ce moment hors d'état d'opposer la moindre résistance, car ses défenses seraient impuissantes à retenir l'ennemi hors de la portée du bombardement. Le seul remède que comporte cette situation périlleuse, consiste à créer en avant de Lyon une ceinture d'ouvrages destinés à remplir cet office.

Réorganisation des défenses de Lyon

Coup d'œil d'ensemble.

Le cours de la Saône et du Rhône sépare les environs de Lyon en trois régions distinctes ; la rive droite de la Saône, l'entre Saône et Rhône, la rive gauche du Rhône.

Sur la rive droite de la Saône, s'élève immédiatement au-dessus du fleuve le massif montagneux du Mont d'Or, dont le Mont Verdun forme le point culminant. Le Mont d'Or est la position militaire la plus importante de cette région ; on s'en assurera la possession en plaçant un ouvrage permanent, sur le sommet du Mont Verdun, qui étendra son action à toute volée de canon, soit vers l'entre Saône et Rhône.

Le plateau étroit qui est resserré entre le Rhône et la Saône en avant de la Croix-Rousse, s'épanouit brusquement à hauteur du ravin de Sathonay, qui descend vers la Saône. En ce même point, se dirige vers le Rhône le ravin de Rillieux. Il résulte de cette circonstance, en avant de Sathonay, un véritable défilé, au-delà duquel la défense à intérêt à se porter, pour assurer ses débouchés sur le plateau des Dombes. L'occupation du mamelon de Vancia, qui forme le point culminant de cette région, donnerait toute satisfaction à ce point de vue.

A partir du Rhône, s'étend vers le Sud et l'Est, la plaine du Dauphiné. Une série de petites hauteurs émergent de la plaine, et forment, autour d'un mamelon central connu sous le nom de plateau de Bron, un amphithéâtre de hauteur qui viennent s'appuyer sur le bas du Rhône et St Fons.

En attendant que des ressources financières permettent d'occuper cette série de hauteur, on pourrait se contenter de constituer à Bron le réduit de cette vaste position. Le terrain qui s'étend entre Bron et le haut Rhône serait soumis aux commandements du plateau de Sathonay, et par cela même inabordable par l'ennemi ; du côté du Bas Rhône, il sera nécessaire, pour prévenir toute attaque de ce côté, de constituer un appui solide, et d'occuper une position en avant des lignes de St Fons, à hauteur de Feyzin.

L'ensemble de la défense demanderait à être complété ultérieurement par la construction de nouveaux ouvrages, tant sur la rive gauche du Rhône que sur la rive droite de la Saône, entre le mont Verdun et le bas Rhône.

On pourrait se borner à construire les quatre grands forts dont il est question, en attendant que l'on ait trouvé dans la revente des emplacements de la fortification de la rive gauche du Rhône, des ressources pour entreprendre les ouvrages avancés.

On peut évaluer à 30 millions la dépense de la reconstitution des défenses de Lyon. Les ouvrages en première urgence qui viennent d'être signalés, coûteront environ 12

millions. Il faudra donc encore 18 millions pour terminer et mener à bonne fin cette grande entreprise.

Défense de la vallée de la Durance et des Alpes maritimes.

Nous avons exposé précédemment qu'en même temps que l'effort principal de l'armée Italienne s'exercerait contre la Savoie, elle chercherait à chasser nos troupes de la haute Durance pour se soustraire à l'action de flanc que la position de Briançon exerce sur la vallée de la Maurienne. Nous avons fait ressortir les améliorations nécessaires pour mettre en bon état de défense la place de Briançon et celle de Montdauphin, son avancée vers la basse Durance.

Lorsque vers la fin du règne de Louis XIV, Vauban organisa la défense de la vallée de la Durance par la construction de ces deux places, il apprécia qu'il était nécessaire, en outre, de créer en aval une place de dépôt pour recevoir les approvisionnements de l'armée qui serait appelée à défendre cette partie de la frontière. Il fit choix à cet effet, d'Embrun, malgré les conditions défectueuses de son site. Depuis les progrès de l'artillerie, cette place que Vauban n'avait qu'en médiocre estime, est devenue intenable. Il y a donc lieu de se préoccuper de la remplacer, en créant une nouvelle place de dépôt. Son emplacement est naturellement désigné aux abords du débouché de la vallée de l'Ubaye dans celle de la Durance, de manière à maîtriser la route venant du col de l'Argentière, et à défendre non seulement les chemins conduisant à Gap, mais aussi la voie ferrée qui dans un avenir prochain, reliera les vallées du Rhône et de la Durance.

Il ne faut pas perdre de vue que le col de l'Argentière est d'un accès des plus faciles. La route de Coni à Paris qui franchit en ce point la ligne de faite, est, dès à présent, praticable par la grosse artillerie et sera complètement terminée à bref délai. Il importe donc de se ménager les moyens de maîtriser cette voie d'invasion, et couper court ainsi aux opérations secondaires que pourrait tenter l'ennemi dans cette partie du territoire. Le fort de Tournoux, sur lequel on comptait pour jouer ce rôle, serait, il faut bien le reconnaître, hors d'état de soutenir une attaque vigoureuse. Il existe d'ailleurs, entre ce fort et le col de l'Argentière, un chemin direct conduisant sur les bords de la vallée de l'Ubaye, et qui en quelques jours, pourrait être rendu praticable à l'artillerie. Le rocher de Jauzière, situé en aval de Tournoux, au point où ce chemin rejoint le bord de l'Ubaye, devra, ainsi qu'il a été dit ci dessus, être fortifié de manière à barrer hermétiquement la vallée.

Défense des Alpes Maritimes.

C'est au col de l'Argentière que commencent les Alpes maritimes ; à partir de ce point, se détachent de la ligne principale de défense les vallées du Var et de la Roya, qui versent directement leurs eaux à la mer. Le bassin du Var a pour chevet les hautes et rudes montagnes qui forment la rive gauche des vallées de l'Ubayette et de l'Ubaye. Une crête

très élevée et à peu près infranchissable sépare ce bassin du versant italien. Cette partie de la chaîne n'offre, en raison de ses difficultés mêmes, qu'un intérêt militaire tout à fait secondaire.

Il n'en est pas de même de la vallée de la Roya, que dessert la belle route de Coni à Nice, qui franchit au col de Tende la ligne de faite. C'était autrefois le seul chemin carrossable entre la France et l'Italie, et c'est toujours par là qu'a été envahie la Provence. La construction de la Corniche, et, tout récemment, celle du chemin de fer du littoral, ont beaucoup diminué l'importance de celle du col de Tende. Toutefois, si jamais les Italiens pénétraient en Provence, cette route serait nécessairement suivie par une partie de leur armée.

La délimitation réglée par le traité de 1860, a laissé à l'Italie le haut et le bas de la Roya et la petite place de Vintimille. Une belle route carrossable, à peu près terminée, permet de remonter de Vintimille à Breil, et de tourner le défilé de Saorge. Elle enlève le peu d'avantages militaires que pourrait avoir pour nous la possession de la région médiane de la Roya. La position sera bien autrement mauvaise, quand les Italiens auront construit l'embranchement destiné à desservir Jospel, en remontant la Bévéra. Ils feront ainsi tombe, en les prenant à revers, les positions de Mille Fourches et de Brois. Dès les premiers jours de l'invasion, notre armée, pour se soustraire à ces mouvements tournants si dangereux, devrait se replier sur la ligne qui s'étend de la Turbie à Lerin par le col de Braons où la route de Coni à Nice passe du bassin de la Bévéra dans celui du Paillon. Cette ligne étendue facilement abordable, n'aurait quelque valeur qu'autant qu'il existerait à Nice un centre de résistance solide, sans quoi nous sommes exposés à perdre le Comté de Nice et à être rejeté de l'autre côté du Var en quelques jours. Il ne saurait y avoir de doute sur la position à occuper. L'ouvrage à construire devrait couronner le mont Lenza, qui commande à la fois les routes du col de Tende, celle de la corniche et le chemin de fer.

La ligne du Var a une certaine importance en raison de la largeur de la vallée et des crues subites qui se reproduisent, et rendent très difficile le passage de la rivière. Il n'existe, en arrière du Var, que deux pointes fortifiées, Antibes, place d'une valeur médiocre, et Toulon, que les richesses de son arsenal désigne aux entreprises de l'ennemi. Bien que déjà très étendue, cette place a cependant besoin de nouvelles extensions, pour rejeter au-delà de la portée du bombardement les premiers établissements de l'ennemi. On propose, dans ce but, après avoir complété la défense du Faron, d'occuper la hauteur de Coudron, de St. Muse, à l'Est de la place, du Ban des 4 heures à l'Ouest, et le piton de Six Fours au Sud. Une somme de 4 millions paraît devoir suffire, en raison des difficultés naturelles du site de ces positions.

Frontière des Pyrénées

Selon toute apparence, il n'y aura pas à craindre de longtemps une invasion de ce côté du territoire. Il convient donc d'ajourner les travaux nécessaires, pour constituer les défenses avancées des places de Perpignan et de Bayonne et les mettre à hauteur des nouvelles conditions de l'attaque.

Frontière maritime

La création des bâtiments cuirassés a déterminé une véritable révolution dans les conditions de la défense des côtes. Une commission s'occupe en ce moment, de dresser le programme des travaux nécessaires pour mettre à l'abri de toute insulte, non plus toute l'étendue du littoral, mais seulement nos grands ports militaires et l'entrée de nos principaux cours d'eau. Il n'est pas possible de déterminer, quand-à-présent, l'étendue des dépenses que comporteront ces travaux. Depuis que, par suite de la création des chemins de fer, on peut concentrer, en quelques jours, une armée sur un point quelconque du littoral, les descentes ne sont plus à craindre. Ce sera plutôt dans l'organisation de puissantes batteries retranchées, et pourvues d'un matériel formidable, que l'on cherchera le moyen d'agir sur l'ennemi, et de tenir ses cuirassés assez éloignés de la côte pour échapper à toute tentative sérieuse de débarquement et de bombardement. On suppose qu'une somme de 30 millions sera suffisante pour mener à bonne fin l'organisation de cette partie de la défense du territoire.

Le tableau ci-joint résume les indications données dans le cours de ce mémoire pour les dépenses des nouveaux travaux de défense.

On a indiqué, dans une série de colonnes, la dépense des nouveaux travaux, celle qui correspond aux travaux de première urgence et qu'il serait nécessaire de terminer dans une période de trois ans ; enfin les crédits à allouer, dans cet ordre d'idées, pour l'exercice 1874.

***Document entièrement retranscrit par André Chavanne,
président de l'association du Fort de Bron.***

Mis en ligne le 15 février 2016

***Tableau des dépenses résultant de la réorganisation des frontières de la France
Paris le 20 mai 1874 _ Général de Brigade Séré de Rivières,
retranscrit par Raphael Pallas***

<i>Désignation des positions</i>	<i>Dépense totale</i>	<i>Dépense 1^o urgence</i>	<i>Dépense 1 874</i>
--------------------------------------	---------------------------	--	--------------------------

Frontière du Nord

Jusqu'à hauteur de Mézières 50 000 000

Frontière du Nord-Est

Lorraine et Franche-Comté

Montmédy, Velosne (fort d'arrêt)	2 000 000		
Longuyon (fort d'arrêt)	2 000 000		
Verdun et forts extérieurs	18 000 000	8 000 000	1 500 000
Trouée de Vigneulles	8 000 000	6 000 000	2 500 000
Toul et forts extérieurs	12 000 000	6 000 000	3 000 000
Bouxières (fort d'arrêt)	2 000 000		
Manonvillers (fort d'arrêt)	2 000 000		
Epinal	15 000 000	2 000 000	2 000 000
Ligne des Faucilles	6 000 000	6 000 000	2 000 000
Trouée de Belfort	18 000 000	12 000 000	4 000 000
Besançon et forts extérieurs	7 000 000	5 000 000	2 000 000
Langres et forts extérieurs	14 000 000	11 000 000	3 000 000
Défense du Jura	6 000 000		
<i>Total du Nord-Est</i>	<i>112 000 000</i>	<i>56 000 000</i>	<i>20 000 000</i>

Frontière du Sud-Est

(Savoie et Lyon)

Défense de la vallée de l'Isère	6 000 000	6 000 000	2 000 000
Modane	1 000 000		
Grenoble	5 000 000	4 000 000	1 500 000
Lyon	20 000 000	12 000 000	4 000 000
<i>Total du Sud-Est</i>	<i>32 000 000</i>	<i>22 000 000</i>	<i>7 500 000</i>

Frontière des Alpes

(Durance et Littoral)

Briançon	3 000 000	3 000 000	500 000
Montdauphin	500 000		
Remplacer Embrun	3 000 000		
Jausiers	500 000		
Nice	3 000 000		
Toulon	5 000 000	3 000 000	1 000 000
<i>Total des Alpes</i>	<i>15 000 000</i>	<i>6 000 000</i>	<i>1 500 000</i>

<i>Désignation des positions</i>	<i>Dépense totale</i>	<i>Dépense 1^o urgence</i>	<i>Dépense 1 874</i>
--------------------------------------	---------------------------	--	--------------------------

Ligne de défense intérieure

(Lignes de la Somme et des collines de la Champagne)

Amiens	10 000 000		
Péronne	5 000 000		
La Fère	3 000 000		
Laon	6 000 000	6 000 000	
Reims	12 000 000	12 000 000	
Epernay	6 000 000	4 000 000	
Nogent	10 000 000	8 000 000	
Montereau	3 000 000		
<i>Total défense intérieure</i>	<i>55 000 000</i>	<i>30 000 000</i>	

<i>Paris</i>	60 000 000	25 000 000	7 000 000
<i>Défense du Morvan</i> (Dijon, Chagny, Saulieu, Château Chinon)	25 000 000		
<i>Ligne de la Seine</i>	15 000 000		
<i>Frontière des Pyrénées</i>	10 000 000		
<i>Défense des grands ports</i>	20 000 000		

RECAPITULATION

Première ligne de défense

<i>Frontière du Nord</i>	50 000 000		
<i>Frontière du Nord-Est</i>	112 000 000	56 000 000	20 000 000
<i>Frontière du Sud-Est</i>	32 000 000	22 000 000	7 500 000
<i>Frontière des Alpes</i>	15 000 000	6 000 000	1 500 000
<i>Frontière des Pyrénées</i>	10 000 000		
<i>Défense du littoral de l'océan</i>	20 000 000		

Défense Intérieure

<i>Lignes de la Somme et Champagne</i>	57 000 000		
<i>Ligne de la Seine</i>	15 000 000		
<i>Massif du Morvan</i>	25 000 000		
<i>Paris</i>	60 000 000	25 000 000	7 000 000
<i>Total :</i>	<i>396 000 000</i>	<i>109 000 000</i>	<i>36 000 000</i>

AMELIORATIONS

<i>Algérie</i>			500 000
<i>Paris et armement de sûreté</i>	4 000 000	3 000 000	2 000 000
<i>Massif du Morvan</i>			

<i>Total :</i>	<i>400 000 000</i>	<i>112 000 000</i>	<i>39 000 000</i>
-----------------------	---------------------------	---------------------------	--------------------------